



Contribution de 4 SCoT gardois à l'élaboration du SRADDET Occitanie 2040



Sommaire

Le mot des présidents 3

Portraits
SCoT, Pays - PETR,
Pôle métropolitain Nîmes-Alès 4

Lecture croisée
des 4 SCoT gardois 8

Contribution au SRADDET
Atouts et spécificités
du territoire 14

Les travaux d'élaboration du SRADDET engagés en octobre 2017 offrent l'opportunité de penser collectivement l'aménagement du territoire sur un nouvel espace régional.

De cette nouvelle démarche de planification « Occitanie 2040 », est née la volonté d'un territoire de se fédérer pour adresser à la région un message ambitieux, constructif et résolument tourné vers l'avenir.

Cette contribution reprend notamment les enjeux du SRADDET pour les décliner au sein des territoires recouverts par quatre SCoT gardois.

Les liens avec les SCoT voisins, notamment ceux du système métropolitain languedocien, du Pays d'Arles et du Bassin de vie d'Avignon (qui compte quelques communes gardoises) sont analysés.

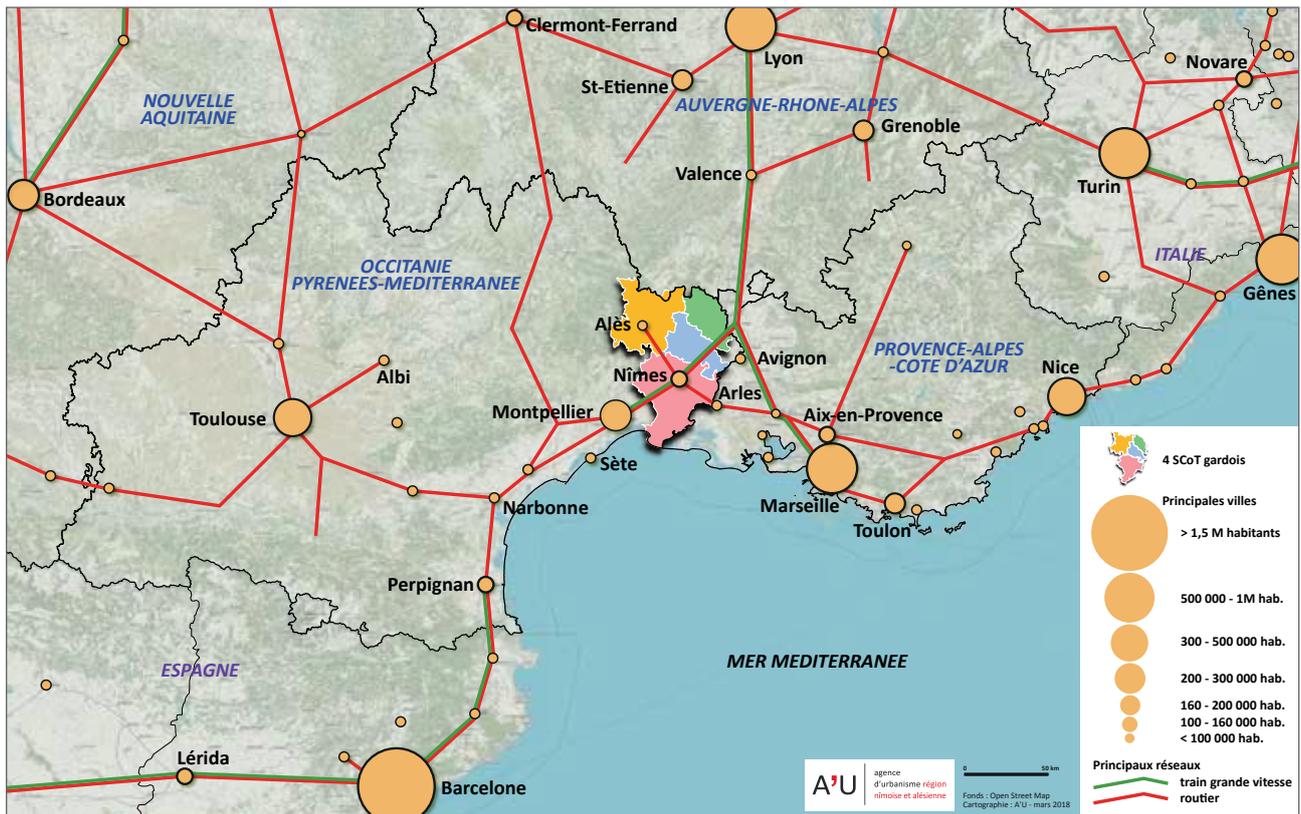
Photos page de couverture

1	2	3	4
5	6	7	8
10	11	12	13

1. Alès
2. Nîmes
3. Pont du Gard
4. Aiguèze
5. Mont Bouquet
6. Manade
7. Pêcheur en Camargue
8. Canal du Rhône à Saint-Gilles
9. Bagnols-sur-Cèze
10. Mas en Cévennes
11. Cascades du Sautadet
12. Port Camargue
13. Duché d'Uzès

Crédits photos couverture :
 PETR Uzège - Pont du Gard - S Baudoin SMCG -
 4 Vents - Alès Agglomération - CA Gard
 Rhodanien - Matthieu Colin - Anne Trevet -
 Philippe Nicolas - Bernard Liegeois
 Crédit photo Jean-Christian Rey : Eddy Termini

Un territoire d'interface et d'ouverture entre trois régions au cœur du bassin méditerranéen



Le mot des présidents

Madame la Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,

Avec la mise en place du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, le législateur vous dote d'un outil stratégique intégrateur et prescriptif et nous offre l'opportunité de construire un projet partagé, visant à conforter l'attractivité, l'ouverture et le rayonnement du territoire régional.

Le projet de territoire Occitanie 2040 porte cette ambition. Vous avez rappelé lors des réunions de présentation de la démarche votre volonté de faire du SRADDET un document opérationnel, mais également un cadre à la contractualisation avec les SCoT-InterSCoT, les Pays-PETR et le Pôle métropolitain Nîmes-Alès.

Pour que le SRADDET joue pleinement son rôle de mise en cohérence des stratégies d'aménagement et soit le garant d'une bonne articulation des documents de planification régionaux et infrarégionaux, il peut notamment s'appuyer sur l'expérience des SCoT.

En tant que présidents de structures porteuses de SCoT impliqués dans l'exercice de planification et directement concernés par l'élaboration et la mise en œuvre du futur SRADDET, **nous vous proposons une lecture croisée et synthétique de nos SCoT**. Trois sont en cours de révision ou d'élaboration et tous les quatre se projettent à horizon 2030-2035, nous permettant ainsi de nous inscrire pleinement dans la démarche prospective d'Occitanie 2040. **Cette contribution, nouvelle étape d'une coopération inter-territoriale locale, décline les « enjeux et objectifs généraux » que vous avez identifiés pour Occitanie 2040.**

Cette contribution de quatre SCoT gardois et de partenaires associés fait la démonstration de l'attractivité de notre territoire et affirme le rôle stratégique qu'il entend jouer en Occitanie. Elle met en évidence nos principaux atouts :

- un très haut niveau de desserte régional et international,
- un réseau d'aires urbaines qui constitue une composante majeure du système métropolitain languedocien,
- un tissu industriel structurant, pérenne et innovant, s'appuyant sur les coopérations universitaires et la recherche,
- une richesse patrimoniale et culturelle de renommée mondiale,
- un territoire ouvert sur le bassin méditerranéen, les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et à l'interface entre le littoral et l'arrière-pays.

Cette contribution porte à votre connaissance les orientations communes de nos territoires que nous souhaiterions voir intégrées dans le SRADDET Occitanie 2040.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur son contenu.
Bien respectueusement.



Philippe GRAS
Président du
Syndicat Mixte du
SCoT Sud du Gard



Louis DONNET
Président du PETR
Uzège - Pont du Gard



Max ROUSTAN
Président du
Syndicat Mixte du SCoT
Pays des Cévennes



Jean-Christian REY
Président de la Communauté
d'Agglomération du Gard
Rhodanien

Partenaires associés à la démarche :

Pays Garrigues et Costières de Nîmes, Pôle métropolitain Nîmes-Alès, PETR Vidourle Camargue

Le territoire des 4 SCoT



Chiffres clés

SCoT Pays des Cévennes

147 700 habitants
45 100 emplois
2 EPCI
Approuvé en 2013

SCoT Gard Rhodanien

73 400 habitants
26 300 emplois
1 EPCI
En cours d'élaboration

SCoT Uzège - Pont du Gard

54 000 habitants
16 150 emplois
2 EPCI
Approuvé en 2008
En cours de révision

SCoT Sud Gard

382 900 habitants
133 300 emplois
6 EPCI
Approuvé en 2007
En cours de révision

Source : INSEE 2015

Chiffres clés des SCoT voisins

Bassin de Thau

124 880 habitants
35 810 emplois

Montpellier Méditerranée Métropole

457 840 habitants
211 060 emplois

Pays de l'Or

44 660 habitants
17 050 emplois

Pays de Lunel

48 540 habitants
12 320 emplois

Pays d'Arles

172 600 habitants
59 240 emplois

Bassin de vie d'Avignon

306 320 habitants
125 480 emplois

Source : INSEE 2015

Le SCoT du Pays des Cévennes

Porté par le Syndicat mixte du Pays des Cévennes, le SCoT a été approuvé en décembre 2013 sur un territoire qui comptait alors 120 communes et comprenait une partie lozérienne. Ayant vu son périmètre évoluer depuis la fusion d'EPCI intervenue en 2016, il rassemble aujourd'hui la Communauté d'agglomération Alès Agglomération et la Communauté de communes de Cèze Cévennes. Ce vaste territoire aux portes des Cévennes se caractérise par son dynamisme industriel et un dialogue urbain-rural entre la ville centre, Alès, plusieurs polarités secondaires et un grand nombre de communes rurales et de montagne.

Le SCoT du Gard Rhodanien

Porté par la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien créée en 2013, le SCoT est en cours d'élaboration sur le territoire situé au nord-est du département du Gard autour de Bagnols-Sur-Cèze. Organisée autour de la 3^{ème} ville du Gard, la Communauté d'agglomération constitue un pôle économique régional lié à la présence d'une filière nucléaire, de nombreuses activités industrielles, d'une filière viticole de haute qualité et d'une filière touristique. Le patrimoine naturel et culturel guide aussi les actions conduites par l'EPCI.

Le SCoT de l'Uzège - Pont du Gard

Le SCoT a été approuvé en 2008. Son périmètre, qui a été modifié à plusieurs reprises, rassemble aujourd'hui 49 communes regroupées en deux EPCI, les Communautés de commune du Pont du Gard et du Pays d'Uzès. Ce SCoT, comprenant deux sites de renommée internationale, le Pont du Gard et la ville d'Uzès, est un SCoT dit rural qui affirme son positionnement de poumon vert au centre de quatre agglomérations.

Le SCoT du Sud Gard

Créé en 2002 à l'échelle du bassin de vie nîmois pour porter l'élaboration et la mise en œuvre de l'un des 1^{er} SCoT approuvé en Languedoc-Roussillon, le syndicat mixte du SCoT du Sud Gard compte 6 EPCI depuis le 1^{er} janvier 2017. Actuellement engagé dans une démarche de révision, il bénéficie d'une position stratégique entre Cévennes, littoral, Camargue et vallée du Rhône et d'une très bonne desserte ferroviaire et routière à l'échelle du Sud de la France.

Les 4 SCoT représentent ...



4 300
km²

11
EPCI

269
communes



658 000 habitants

11,5 % de la population
d'Occitanie



220 900 emplois

10,2 % des emplois en
Occitanie



+ 120 000

habitants à l'horizon 2030

0,9 % évolution annuelle
de population
(2010 et 2015)



5 pôles de
compétitivité



2^{ème} département
bio de France



2^{ème} pôle industriel
d'Occitanie



1^{er} port de plaisance
d'Europe : Port Camargue



17 AOC

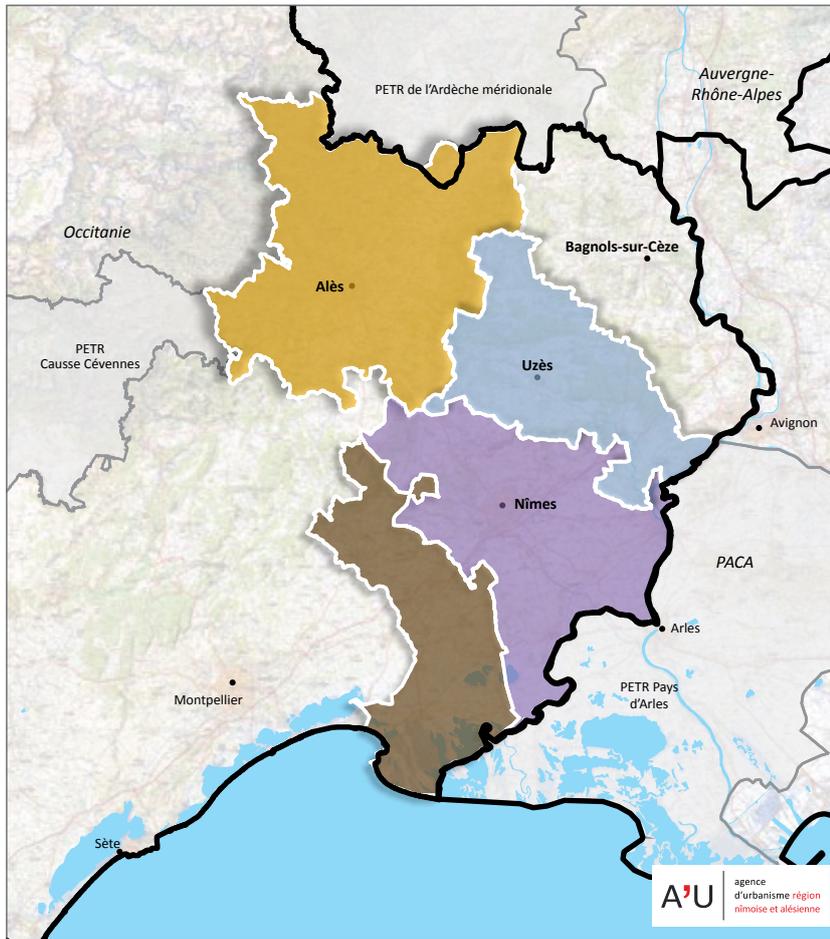
Sources : INSEE 2015, RGA

SCoT	Superficie (km ²)	Nombre communes	Evolution annuelle de la population (%) entre 2010 et 2015 ¹	Indice de construction entre 2010 et 2015 (nb logt/an/1000 hab) ²
Pays des Cévennes	1 270	96	0,3	4,7
Gard Rhodanien	634	44	0,6	4,6
Uzège - Pont du Gard	694	49	0,9	6,5
Sud Gard	1 700	80	1,1	4,8

A titre de comparaison, en Occitanie, les résultats sont respectivement de 0,7%¹ et 5,5².

Portraits

Les Pays et PETR



Chiffres clés

Pays des Cévennes

147 700 habitants
45 100 emplois
2 EPCI

PETR Uzège - Pont du Gard

54 000 habitants
16 150 emplois
2 EPCI

Pays Garrigues et Costières de Nîmes

287 500 habitants
107 700 emplois
2 EPCI

PETR Vidourle Camargue

95 400 habitants
25 700 emplois
4 EPCI

Source : INSEE 2015

Syndicat mixte du Pays des Cévennes

Créé en 2004, le Syndicat mixte est situé aux portes du Parc National des Cévennes et pour partie sur son aire d'adhésion. Le Pays des Cévennes porte un projet de développement principalement axé autour des filières agroalimentaire, forestière et touristique. Il bénéficie en outre d'une reconnaissance internationale depuis la création de la réserve de biosphère des Cévennes en 1985, confortée en 2011 par l'inscription des Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

PETR de l'Uzège - Pont du Gard

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Uzège - Pont du Gard, 1^{er} PETR du département est né de la fusion en mars 2017 du SCoT et du Pays. C'est aujourd'hui le pôle de développement local et d'aménagement des Communautés de communes du Pays d'Uzès et du Pont du Gard. Il conduit des actions et finance des projets dans plusieurs domaines allant du tourisme à l'agriculture en passant par la préservation des paysages, du patrimoine et de la biodiversité tout en ayant une vision prospective du territoire par le biais du SCoT.

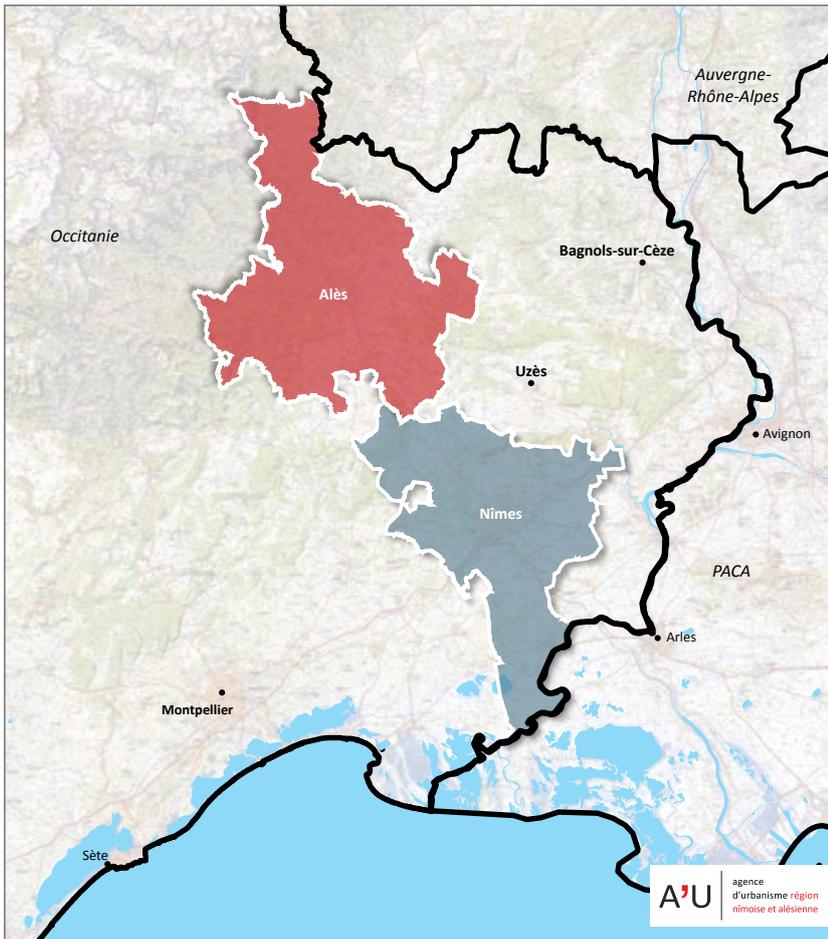
PETR Vidourle Camargue

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue est une structure partenariale créée fin 2017 et fédérant quatre communautés de communes : Petite Camargue, Pays de Sommières, Rhône-Vistre-Vidourle et Terre de Camargue. Avec près de 100 000 habitants, il occupe une place stratégique dans le système languedocien, en position d'interface entre Nîmes et Montpellier. Dans la continuité du Pays Vidourle Camargue, il agit pour conduire des actions dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, du développement économique, du patrimoine et de la culture.

Pays Garrigues et Costières de Nîmes

Espace de dialogue et de concertation entre les acteurs locaux et les collectivités, le Pays contribue au développement économique, écologique, culturel et social de son territoire depuis 1999 pour Nîmes Métropole et Beaucaire Terre d'Argence. Il accompagne à ce titre les acteurs publics et privés dans la réalisation d'actions répondant au projet de territoire défini collectivement. Structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) « De Garrigues en Costières », dont la stratégie vise à structurer l'équilibre Urbain-Rural, le Pays s'est également fixé 2 enjeux prioritaires : le développement de l'itinérance (cyclo, rando, fluvial) et la gouvernance alimentaire. Une transformation en PETR est prévue avant le 1^{er} janvier 2019.

Le Pôle métropolitain Nîmes-Alès



Chiffres clés

CA Alès Agglomération

128 200 habitants
40 600 emplois

CA Nîmes Métropole

256 600 habitants
100 000 emplois

Pôle métropolitain Nîmes-Alès

384 800 habitants
140 700 emplois

Source : INSEE 2015

L'ambition de développer le 3^{ème} pôle économique d'Occitanie

Créé fin 2012, le Pôle métropolitain Nîmes-Alès concrétise la collaboration des deux principales agglomérations gardoises : Nîmes Métropole et Alès Agglomération.

Il intervient dans des domaines stratégiques de l'aménagement du territoire :

- promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle (atlas vie étudiante, Entretiens scientifiques Nîmes-Alès, Fab-Lab, actions en faveur de la mobilité internationale, conseil de développement dédié),

- optimisation des déplacements (contrat d'axe Alès-Nîmes),
- promotion économique,
- installation d'un réseau très haut débit,
- approvisionnement en eau (projets de stockage et Aqua Regordane).

FOCUS Le contrat d'axe Alès Nîmes : un outil de mise en cohérence urbanisme - transport

Cette démarche de coopération engagée par l'Association pour l'émergence d'un projet commun des agglomérations d'Alès et de Nîmes et soutenue par la Région et l'Union européenne, s'est concrétisée par un Projet d'axe validé en juillet 2012 et un plan d'actions décliné à partir de 2013 par le Pôle et d'autres acteurs territoriaux partenaires.

L'objectif de la démarche est d'accompagner l'amélioration de la desserte par la Région en 2013, d'une réflexion et d'engagements en matière d'urbanisation, dans le cadre d'un projet territorial d'ensemble à l'échelle de 50 communes.

Cette analyse de 4 SCoT s'appuie sur les PADD et orientations des SCoT aujourd'hui en vigueur mais plus encore sur les démarches en cours. Elle offre ainsi une lecture actualisée des enjeux en matière d'aménagement du territoire. Le contexte est favorable à cette démarche puisque 3 SCoT sont en cours de révision ou d'élaboration selon des calendriers similaires et des méthodes partagées¹.

¹ Le SCoT du Bassin de vie d'Avignon, dont seulement quelques communes du Gard font partie, n'est pas intégré dans cette analyse. Pour autant, les enjeux d'inter-territorialité et de cohérence avec les SCoT voisins sont pris en compte dans la synthèse de cette contribution (partie 3).

Les SCoT Sud Gard, Uzège - Pont du Gard, Pays des Cévennes et Gard Rhodanien font face à des enjeux communs en termes de paysage et environnement, d'accueil de population et de production de logements, de mobilité, d'attractivité économique et touristique.

La lecture croisée des PADD des SCoT fait apparaître des points de convergence dans leurs orientations stratégiques mais également des spécificités territoriales.

Une grande diversité paysagère et un patrimoine écologique exceptionnel

Les 4 SCoT couvrent un territoire qui s'étend du littoral méditerranéen jusqu'aux contreforts du Massif Central et de la vallée du Rhône. Comptant de vastes espaces naturels préservés, des terroirs agricoles de grande qualité, ainsi que plusieurs cours d'eau structurants, cet espace est composé d'une très grande diversité d'entités paysagères : littoral, Camargue, Costières, garrigues, Cévennes, plaine d'Alès, vallées des Gardons, du Vidourle, de la Cèze, du Rhône et de l'Ardèche.

Cette richesse paysagère est fondamentale pour l'ensemble des SCoT, qui comprennent des objectifs ambitieux de préservation et de valorisation des paysages, auxquels sont associés de forts niveaux d'exigence qualitative dans la production urbaine, aussi bien en extension qu'en renouvellement urbain.

Situés dans un territoire méditerranéen et de montagne reconnu comme *hotspot* de biodiversité à l'échelle mondiale, les 4 SCoT se caractérisent par une grande variété d'habitats naturels peu fragmentés et disposent par ailleurs d'espaces agricoles où l'organisation en mosaïque est un facteur de richesse écologique. La préservation et la restauration de trames vertes et bleues fonctionnelles et cohérentes entre elles

sont, en conséquence, des objectifs majeurs des 4 SCoT, qui portent l'ambition de protéger ce socle environnemental et paysager et de promouvoir des projets de développement respectueux des équilibres écologiques.

La recherche d'un développement en adéquation avec l'optimisation de la ressource en eau et la préservation de sa qualité est également un point de convergence majeur des projets portés par les 4 SCoT. Il est d'autant plus important que plusieurs ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable sont identifiées sur ce territoire.

Conscients de l'effort important qu'il convient de produire pour parvenir à la transition énergétique qui s'impose, les 4 SCoT s'engagent clairement pour le développement des énergies renouvelables. Ils entendent ainsi contribuer à l'objectif régional de devenir la 1^{ère} région à énergie positive d'Europe en favorisant en particulier les filières locales (bois-énergie, biomasse) et en orientant en priorité les installations de production dans les espaces anthropisés de manière à préserver les espaces naturels et agricoles.

Les Cévennes, patrimoine mondial de l'Unesco



Source : Vue aérienne 4 Vents

Lecture croisée des 4 SCoT

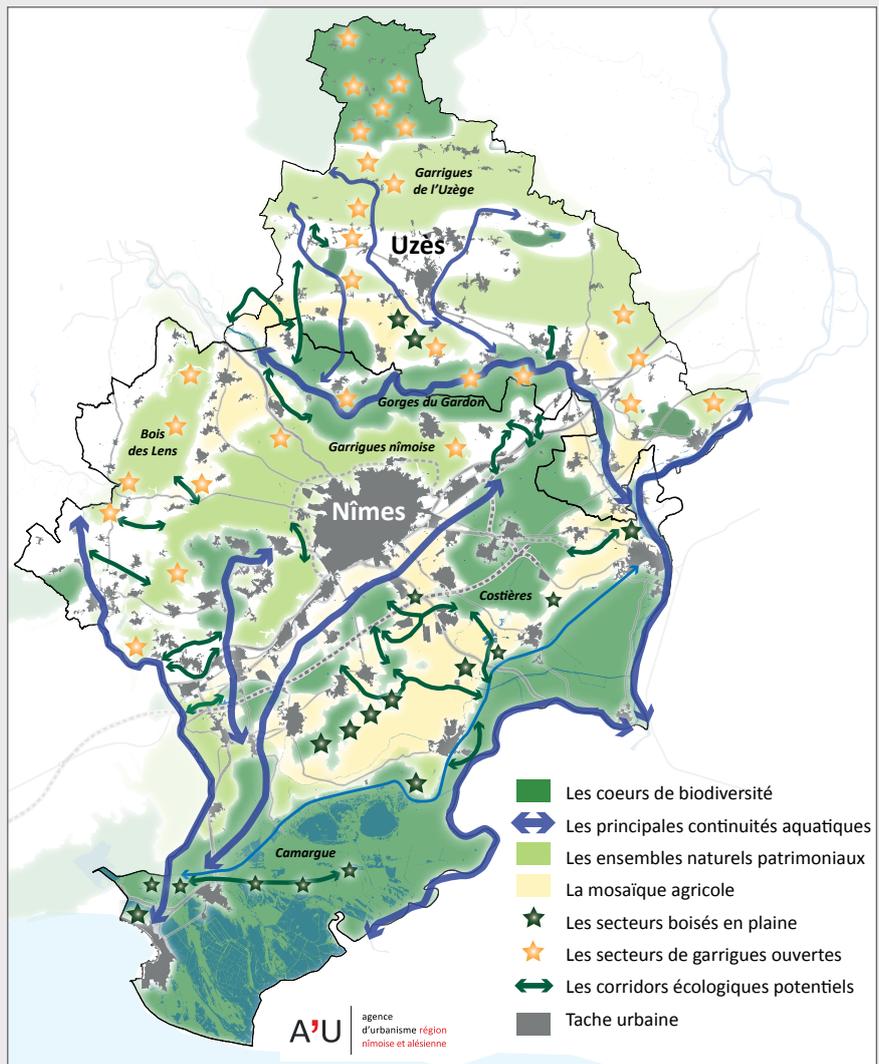


© S Baudoin SMCG

© PETR Uzège - Pont du Gard

FOCUS Une trame verte et bleue interSCoT Sud Gard et Uzège - Pont du Gard

Dans le cadre de leur révision en cours, les SCoT du Sud Gard et de l'Uzège - Pont du Gard ont conduit des travaux en cohérence et selon des méthodologies communes. C'est le cas notamment de l'approche Trame Verte et Bleue pour laquelle des démarches écopaysagères, mobilisant des bases de données locales d'occupation du sol à grande échelle, ont permis d'identifier les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques associés en prenant en compte les continuités écologiques existantes entre les deux territoires. Les trames vertes et bleues ainsi identifiées sont cohérentes avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Languedoc-Roussillon et vont au-delà en intégrant notamment les massifs de garrigues, le Bois des Lens, la mosaïque agricole des Costières et de la Gardonnenque, les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau et les ripisylves. Les deux SCoT conduisent également une évaluation environnementale commune de leur révision.



Source : travaux en cours des révisions des SCoT du Sud Gard et de l'Uzège - Pont du Gard - réalisation : A'U Mars 2017

Lecture croisée des 4 SCoT

Une croissance démographique soutenue, respectueuse des équilibres territoriaux

Les SCoT recouvrent des situations différentes mais s'inscrivent tous dans la dynamique de croissance démographique qui caractérise le système urbain défini dans le SRADDET Languedoc-Roussillon autour des aires urbaines de Sète-Montpellier-Nîmes-Alès.

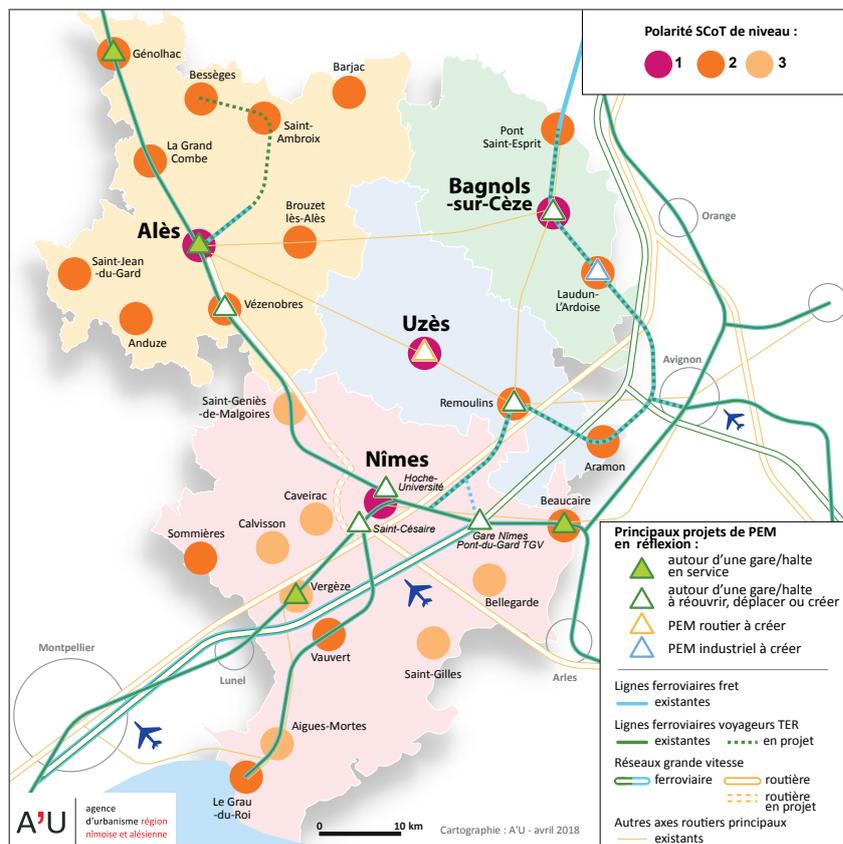
Les orientations de croissance démographique retenues dans les SCoT varient de + 1 % par an pour le SCoT Sud Gard à + 1,6 % par an pour le SCoT Uzège - Pont du Gard (voir tableau ci-dessous). Au total, les 4 SCoT prévoient d'accueillir 120 000 habitants supplémentaires pour atteindre une population de 776 000 habitants en 2030. Pour concilier les objectifs de développement et de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles, ils privilégient :

- une armature territoriale structurée autour des principales polarités (Nîmes, Beaucaire, Vauvert, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Uzès),
- une production de logements et d'emplois au sein des enveloppes urbaines,
- un encadrement strict du développement des hameaux,
- une part importante de renouvellement urbain (allant jusqu'à 50 % à l'échelle du SCoT Sud Gard et même 70 % pour la ville de Nîmes).

Les SCoT ont clairement renforcé leurs exigences en matière de densité, en y intégrant une réflexion qualitative sur les formes urbaines. Les SCoT mettent également l'accent sur les enjeux de cohésion sociale et de diversification de l'offre de logements en fonction de la taille des ménages et du vieillissement de la population. Ils préconisent des objectifs de production de logements locatifs sociaux importants, en particulier dans les aires urbaines de Nîmes et d'Alès.

Les armatures territoriales et les principaux Pôles d'Echanges Multimodaux des 4 SCoT

Cette carte identifie les principaux niveaux de polarité établis dans chacun des SCoT, selon des critères différents (population, desserte, offre de service, activité économique...), sans hiérarchisation entre SCoT.



	Sud Gard	Uzège - Pont du Gard	Pays des Cévennes	Gard Rhodanien
Horizon	2030	2030	2030	2035
Croissance démographique / an	1 %	1,6 %	par bassin	1,1%
Accueil de population	+ 42 000 hab	+ 12 000 hab	+ 50 000 hab	+ 15 600 hab
Production de logements / an	3 000	550	1 700	800
Consommation d'espace	-25%	-50%	-50% de terres agricoles	-40 à -50%
Part de l'intensification urbaine	50%	n.r.	23%	n.r.

Sources : SCoT approuvés ou en cours de révision

Lecture croisée des 4 SCoT

Un positionnement interrégional et un haut niveau de desserte

Les 4 SCoT gardois occupent une position privilégiée au cœur de l'arc méditerranéen et au croisement des couloirs languedocien et rhodanien. L'implantation des axes de circulation historiques a orienté le peuplement dans la plaine languedocienne, en particulier les aires urbaines de Sète, Montpellier, Nîmes et Alès, qui captent une part importante du développement économique régional. Le territoire bénéficie par ailleurs d'un axe de transport fluvial : le canal du Rhône à Sète, qui assure la liaison entre le Rhône, la Méditerranée et le bassin Atlantique, via le Canal du Midi.

Les 4 SCoT bénéficient de temps d'accès extrêmement concurrentiels depuis les principales polarités voisines, et sont desservis par de grandes infrastructures de déplacements. Si nous prenons Nîmes comme origine de référence, le territoire est situé à 30 minutes de Montpellier, 1h15 de Lyon, 1h15 de Marseille, 2h55 de Paris et 2h45 de Toulouse (selon les meilleurs temps de déplacement ferroviaire).

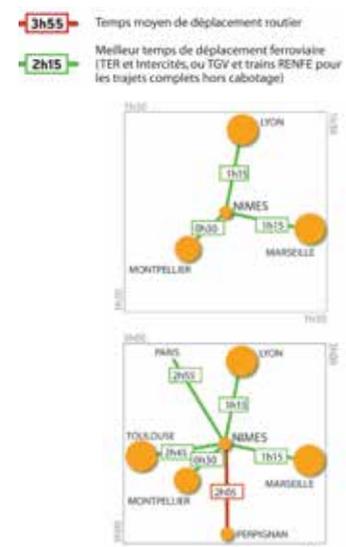
Les PADD des SCoT structurent leur développement autour de l'étoile ferroviaire nîmoise, tant sur la partie déjà desservie (axes Nîmes-Montpellier, Nîmes-Alès, Nîmes-Le Grau-du-Roi, Nîmes-Avignon, Nîmes-Beaucaire) que sur les projets à venir (rive droite du Rhône, Alès-Bessèges). L'objectif est aujourd'hui d'optimiser son utilisation notamment grâce aux sillons libérés suite à la réalisation du contournement Nîmes - Montpellier.

Pour mettre en œuvre l'articulation entre développement urbain et offre de transport, le SCoT Sud Gard encourage la réalisation de projets de contrats d'axe autour des

lignes structurantes, à l'image de celui déjà existant sur l'axe Nîmes-Alès. Les SCoT identifient également des pôles d'échanges multimodaux à aménager (par exemple, la gare TGV-TER (3^e quai) Nîmes-Pont du Gard, les gares Saint-Césaire et Hoche Université à Nîmes, les gares d'Alès, de Remoulins, d'Uzès, de Bagnols-sur-Cèze, Laudun-l'Ardoise). Les territoires de SCoT sont par ailleurs traversés par de grands itinéraires cyclables européens ou nationaux (Via Rhôna par exemple), supports de développement touristique.

Le territoire est couvert par trois Autorités Organisatrices de la Mobilité (les Communautés d'agglomération de Nîmes Métropole, Alès Agglomération, Bagnols-sur-Cèze). Certains EPCI réalisent également de manière volontariste des Plans Globaux de Déplacements (la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle par exemple). Les SCoT s'orientent par ailleurs vers des solutions innovantes en matière d'éco-mobilité et portent ainsi l'ambition d'imaginer les solutions de mobilité de demain dans les territoires ruraux ou périurbains. Ils visent à favoriser le développement d'une mobilité automobile raisonnée, plus participative (covoiturage, autopartage, coworking) et moins polluante, en s'appuyant notamment sur les possibilités offertes par les technologies de l'information, la motorisation électrique ou hybride. Le Pôle mécanique Alès Cévennes axe aujourd'hui une partie de son développement autour des véhicules propres. L'ensemble de ces actions sera mené en cohérence avec le Plan régional Santé environnement Occitanie.

Optimiser et développer l'étoile ferroviaire nîmoise



Source : Dynamiques d'Occitanie, Regards croisés des agences d'urbanisme

Un potentiel d'innovation au service du développement économique

Le développement économique des SCoT s'appuie sur des dynamiques locales mais également sur un positionnement stratégique à grande échelle. Ils souhaitent en effet constituer un espace pivot entre trois régions très dynamiques d'un point de vue économique.

Le nombre de pôles de compétitivité domiciliés dans la partie Est languedocienne et l'intensité des échanges avec les régions voisines en attestent (cartes ci-après), tout comme les liens avec les pôles de compétitivité localisés en région PACA. Parmi les différentes stratégies de positionnement possibles, la démarche privilégiée consiste à travailler l'ensemble des domaines d'activités présents sur le territoire en menant des actions communes avec les territoires voisins. Si chaque SCoT a ses propres spécificités et filières économiques, l'activité agricole et le développement touristique constituent des piliers du dynamisme économique garlois.

Les SCoT appuient leurs armatures économiques sur le développement mesuré de nouveaux espaces dédiés, la requalification des espaces offrant des terrains d'implantation attractifs, le développement de nouvelles filières (tourisme, agro-alimentaire, bois-énergie, formation, gestion des risques, économie numérique, énergies renouvelables, valorisation des déchets) et en poursuivant le développement de filières historiques (agriculture, pôle mécanique, biotechnologies, maintenance d'équipements industriels, logistique...).

Le deuxième pôle industriel d'Occitanie

L'innovation est au cœur de la politique économique avec la préoccupation de ne pas tout miser sur l'économie présentielle. Le tissu industriel est une composante forte du développement économique du bassin alésien, du Gard rhodanien (sites de Laudun-L'Ardoise, Marcoule) et du secteur Vidourle Camargue.

D'autres secteurs aujourd'hui en reconversion (site d'Aramon par exemple) méritent une attention toute particulière de la part des partenaires et acteurs du monde économique.

Recherche et innovation

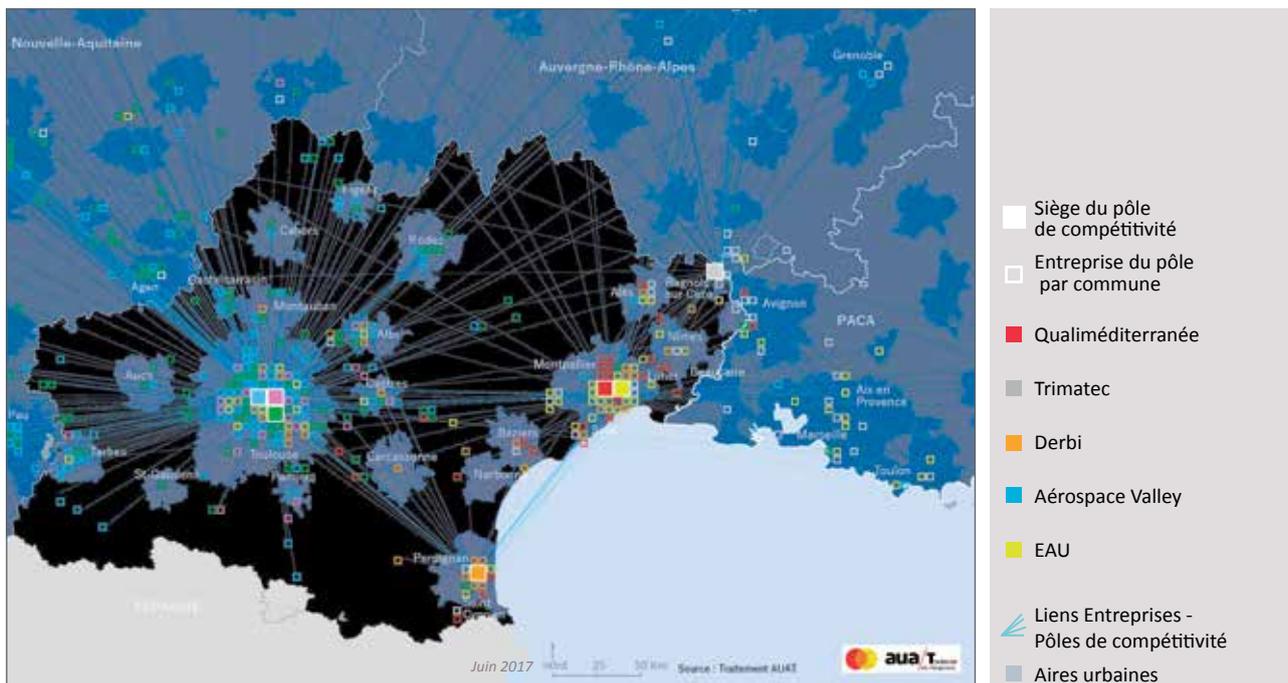


Electromobilité



Les cartes ci-dessous donnent une représentation de l'inscription territoriale des pôles de compétitivité, selon que leur siège est localisé en Occitanie ou dans les régions voisines de PACA et Nouvelle-Aquitaine. L'information traitée concerne les entreprises adhérentes aux différents pôles ; elle a été constituée à partir de leurs annuaires. Un carré représente une commune d'implantation d'un ou plusieurs établissements ; un carré plein localise le siège du pôle.

Géographie des pôles de compétitivité domiciliés en Occitanie



Lecture croisée des 4 SCoT

Viticulture



Tourisme, gorges du Gardon



Salins d'Aigues-Mortes



Filière bois-construction



Filière plantes à parfums
aromatiques et médicinales



Les Olivettes du Pays de Nîmes



Focus L'activité agricole, une composante majeure du développement économique

Sur les 4 SCoT, l'agriculture représente près de 40 % d'espaces agricoles, 9 400 emplois* et un potentiel de production des exploitations estimé à 442 M€* (10 % du potentiel de l'Occitanie). Les industries agro-alimentaires et les activités de recherche et d'expérimentation agricole sont très implantées et sources de coopération avec les pôles de recherche agronomique de Montpellier et d'Avignon.

Les territoires agricoles sont en majorité occupés par :

- des cultures méditerranéennes à forte valeur ajoutée : vignes, arbres fruitiers, oliviers,
- des cultures céréalières spécifiques : blé dur, riz,
- des surfaces dédiées aux élevages emblématiques de la Camargue, des Cévennes et des garrigues.

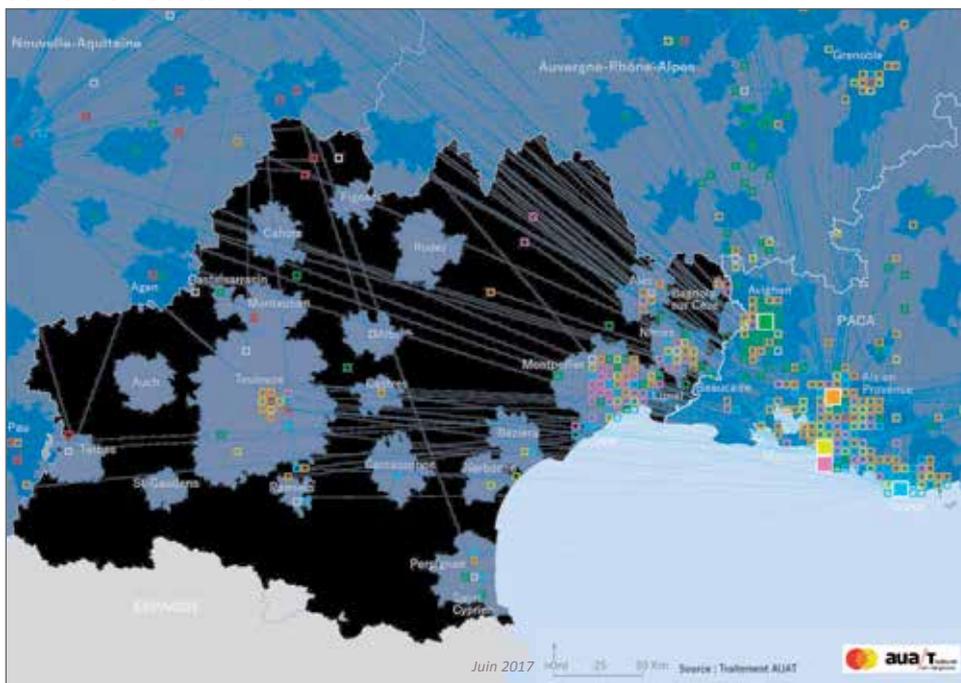
Les productions maraîchères et de plantes à parfums aromatiques et médicinales sont également présentes et en développement sur ce territoire fortement engagé dans l'agriculture biologique.

La qualité des productions est un marqueur de l'agriculture des 4 SCoT, qui compte 17 appellations d'origine contrôlée (dont 9 pour la viticulture : Côtes du Rhône, Costières de Nîmes et Duché d'Uzès...) et 13 indications géographiques protégées.

Dans un contexte où l'optimisation de la ressource en eau est indispensable, la présence du réseau d'irrigation du Bas Rhône Languedoc sur une grande partie du territoire constitue par ailleurs un atout considérable pour le développement agricole du secteur.

* Source : RGA exprimé en unité de travail annuelle

Géographie des pôles de compétitivité domiciliés en PACA et en Nouvelle-Aquitaine avec des activités de R&D en Occitanie



- Siège du pôle de compétitivité
- Entreprise du pôle par commune
- Terralia
- Pôle européen de la céramique
- SAFE cluster
- Eurobiomed
- Mer méditerranée
- Optitec
- Liens Entreprises - Pôles de compétitivité
- Aires urbaines

1^{ers} enjeux du SRADDET Occitanie 2040 et déclinaison sur le territoire couvert par 4 SCoT gardois

La lecture croisée des 4 SCoT permet d'identifier plusieurs déclinaisons locales des premiers enjeux et objectifs formulés dans le cadre d'Occitanie 2040. Cette analyse est complétée par des éléments issus des projets de territoire ou des actions mises en œuvre par les Pays, PETR et le Pôle métropolitain Nîmes-Alès. Il s'agit à ce stade d'exemples non exhaustifs qui montrent comment les objectifs du SRADDET pourraient être mis en œuvre au niveau infra-régional.

ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OCCITANIE 2040	La région de l'accueil		
	Accueillir en favorisant le développement et la promotion sociale	Accueillir dans l'excellence environnementale	Accueillir dans une région en transition énergétique
DÉCLINAISONS LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner une croissance démographique soutenue (+ 1 % à 1,6 % par an selon les SCoT) dans un territoire attractif. Limiter les disparités territoriales et accompagner la rénovation des quartiers NPNRU : trois quartiers sur Nîmes Métropole, un sur Alès Agglomération (sites nationaux), un quartier à Vauvert et Bagnols-sur-Cèze (sites régionaux). 	<ul style="list-style-type: none"> Optimiser l'étoile ferroviaire nîmoise (voyageurs et fret) et développer un système de déplacements favorable à l'intermodalité, notamment via les PEM. S'appuyer sur la mise en œuvre de contrats d'axe pour structurer l'armature territoriale Est-languedocienne (lignes reliant Nîmes à Alès, Montpellier, Le Grau-du-Roi et Avignon, le Cévenol et la rive droite du Rhône). Promouvoir le Rhône et le Canal du Rhône à Sète comme infrastructures de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> S'investir dans la transition énergétique en réduisant les émissions polluantes et de gaz à effet de serre, en développant la production d'énergies renouvelables à partir des ressources locales (filrière bois-énergie, biomasse, Territoire zéro déchet zéro gaspillage, photovoltaïque, rénovation thermique des bâtiments, réseau Révéo de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides, Pôle mécanique Alès autour de l'écomobilité, l'Ardoise Eco Fret). Favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : coordination des réseaux de transports collectifs (Tango, NTEC, réseau urbain du Gard rhodanien, Edgard, TER) et des réseaux cyclables. S'appuyer sur la filière bois-construction pour augmenter les capacités de stockage du carbone.

ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OCCITANIE 2040	La région des interdépendances		
	Construire une région équilibrée autour de cinq systèmes territoriaux	Donner aux réciprocitys une place déterminante dans les stratégies de développement local	Partager et gérer ensemble les biens communs
DÉCLINAISONS LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> Affirmer un système languedocien constitué d'un réseau de villes et d'aires urbaines interconnectées à proximité du littoral et fonctionnant avec l'arrière-pays. Identifier les grandes infrastructures de transports permettant de fluidifier la circulation (contournement ouest de Nîmes, la Rhodanienne par exemple). Renforcer l'articulation entre le système languedocien et l'étoile toulousaine, notamment en améliorant la desserte ferroviaire (horaires, performance). 	<ul style="list-style-type: none"> Projeter un nouveau Parc Naturel Régional des Garrigues de l'Uzège. Poursuivre le développement de contrats de ruralité. Poursuivre l'équipement en très haut débit avec une couverture intégrale du Gard à horizon 2022 (projet Wigard). 	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel et mettre en œuvre la trame verte et bleue conçue à l'échelle de l'interSCoT Sud Gard et Uzège - Pont du Gard. Valoriser la richesse et la diversité paysagères (littoral, Camargue, Costières, garrigues, Cévennes, gorges du Gardon, vallée de la Cèze, vallée du Rhône). Renforcer le développement d'une activité agricole durable et innovante bénéficiant d'un fort ancrage territorial : agriculture biologique, circuits courts, outils numériques, expérimentation et recherche agronomique. Garantir la préservation et l'optimisation de la gestion de la ressource en eau (projet Aqua Régordane entre Nîmes et Alès par exemple). Développer une stratégie territoriale face au recul du trait de côte, en coopération avec les territoires héraultais et des Bouches-du-Rhône.

ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OCCITANIE 2040	La région des ouvertures		
	Renforcer le rayonnement national et mondial de la région au bénéfice de tous les territoires infrarégionaux	Valoriser les ouvertures territoires interrégionales	Intégrer le changement climatique dans les stratégies de développement économique
DÉCLINAISONS LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Devenir un territoire innovant en s'appuyant sur les pôles de compétitivité présents dans l'Est languedocien : Qualiméditerranée, Derbi, Aerospace Valley, EAU, Terralia, Safe cluster, Eurobiomed, Mer Méditerranée, Optitec, Clean Tech, Automotech. ➤ Développer les coopérations touristiques autour des sites majeurs (candidature Unesco de Nîmes et lien avec le Pont du Gard, le Parc National des Cévennes, les gorges du Gardon, Uzès, vallée de la Cèze, l'Ardèche, la Camargue, Saint-Gilles, pole pleine nature du Mont Lozère...). ➤ Tisser un réseau patrimonial et culturel à partir des projets engagés par les territoires. ➤ Poursuivre le développement de Port Camargue, le 1^{er} port de plaisance d'Europe et développer le tourisme fluvial (ports en réseau sur le canal du Rhône à Sète). ➤ Développer les projets d'itinérance (Via Rhôna, Voie Régordane, chemins de Saint-Jacques et de Stevenson). ➤ Soutenir les 4 candidatures "Grands sites Occitanie". 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Positionner les 4 SCoT comme territoire d'interface et d'ouverture entre Montpellier, PACA et Auvergne Rhône-Alpes en y associant les SCoT voisins. ➤ Valoriser pleinement la desserte du territoire située sur des corridors de déplacements européens (Europe du nord Séville, arc méditerranéen). ➤ Rendre accessible la gare de Nîmes-Pont du Gard et assurer une bonne connexion au réseau TER. ➤ Valoriser le positionnement de Bagnols-sur-Cèze comme « tête de pont » du SRADDT Languedoc-Roussillon. ➤ Faire du littoral et de l'ouverture sur la façade méditerranéenne un moteur économique du territoire et un axe de développement pour la région Occitanie. ➤ Engager des coopérations de planification avec les territoires voisins : SCoT de l'Hérault, du Vaucluse, et des Bouches-du-Rhône. ➤ Prolonger le dialogue métropolitain Est languedocien (Pôle métropolitain Nîmes-Alès, Montpellier Méditerranée Métropole et Sète agglomération méditerranée). ➤ S'appuyer sur des démarches de coopérations interrégionales : "Grande Provence", "Spot Camargue". 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le tissu industriel ancré dans le territoire Est languedocien (Pôle métropolitain Nîmes-Alès, bassin alésien, site de Marcoule, l'Ardoise Eco Fret, secteur Vidourle-Camargue, ZI de Beaucaire), les trois Parcs Régionaux d'Activités Economiques (sites de Marcoule, Laudun-l'Ardoise, la Grand'Combe). ➤ Accompagner l'arrivée d'une nouvelle gare TGV-TER Nîmes-Pont du Gard en 2019 au cœur d'une zone de développement économique et agricole "Magna Porta". ➤ Devenir un territoire innovant en s'appuyant sur les filières : bois-énergie et bois-construction, gestion des risques naturels, sécurité civile, bâtiment durable méditerranéen, démantèlement nucléaire propre, écomobilité autour du Pôle mécanique Alès-Cévennes et des rencontres internationales des véhicules écologiques (RIVE) à Alès, tourisme industriel, filière plantes à parfums aromatiques et médicinales. ➤ Repenser le littoral et l'économie maritime en lien avec les enjeux économiques et environnementaux actuels (risque de submersion marine et recul du trait de côte) et en cohérence avec le Plan littoral 21.

ENJEU TRANSVERSAL

Atténuation et adaptation au changement climatique

Les principaux objectifs de cet enjeu transversal sont identifiés en vert dans les déclinaisons locales mentionnées dans les tableaux ci-dessus.

Atouts et spécificités du territoire

